

PROCEDURE D'OUVERTURE DE COMPTE SUR CARNET

Pour ouvrir un compte sur carnet, il vous suffit de vous présenter dans une agence BMCI, muni de l'original de votre carte d'identité nationale en cours de validité. Avec votre Conseiller de Clientèle BMCI, vous signerez le « carton spécimen de signature (ou CA10) » et la première page du carnet.

Fin de Document